



## Un programme, deux démarches complémentaires :

### Une CHARTRE pour vous aider à progresser ...

- ❖ Déclaration d'intention en vue de **réduire les consommations de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>**.
- ❖ Mise en Œuvre et suivi d'un **plan d'action** sur une durée de 3 ans



#### Les 4 étapes clés à suivre par une entreprise :

Auto-évaluation → Diagnostic CO<sub>2</sub> → Signature de la Charte → Suivi annuel

Aujourd'hui, la charte c'est **1 million de tonnes évités par an**, 100 000 véhicules impliqués soit 20% des poids lourds immatriculé en France.

### ... Un LABEL pour valoriser vos résultats

- ❖ Répond aux attentes de transparence exprimées par les donneurs d'ordre.
- ❖ Certifie la fiabilité des données par un audit indépendant.
- ❖ Distingue les entreprises ayant atteint un haut niveau de performance CO<sub>2</sub>.

#### Comment obtenir le Label ?

1. Etablissement du dossier de labellisation après inscription sur l'outil web
  - Saisie des données (consommations, distances, tonnages) et segmentation du parc
2. Vérification de l'éligibilité
  - Le pourcentage de **sous-traitance** non labellisée de votre entreprise est **inférieur à 35%**
3. Recevabilité du dossier et audit de l'entreprise
  - **Audit en entreprise**
4. Validation de la labellisation
  - **Validation pour 3 ans** par le comité de pilotage National

Un outil web unique : [www.objectifco2.fr](http://www.objectifco2.fr)

Porté par l'AFT, le programme d'accompagnement Objectif CO<sub>2</sub> bénéficie d'un financement de Total dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Il est soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer), et les organisations professionnelles du secteur.

#### 4 domaines d'action

Vous mettez en œuvre au moins une action par axe.

- 1 **Véhicule**
  - Accélérer la modernisation de votre flotte
  - Choisir des équipements, accessoires, pneumatiques économisant la consommation
  - Installer des boîtes robotisées
  - Brider les moteurs à 80-85 km/h
- 2 **Carburant**
  - Utiliser des carburants alternatifs
  - Mettre en place un suivi informatisé de votre consommation
- 3 **Conducteur**
  - Former à l'écoconduite
  - Instaurer des primes incitatives
- 4 **Organisation des transports**
  - Repenser l'organisation générale des transports
  - Recourir au transport combiné
  - Optimiser les flux et le remplissage des camions
  - Impliquer les donneurs d'ordre, les sous-traitants et l'ensemble des professionnels de la logistique.

#### Les objectifs du label

- 1 **Valoriser** les résultats des entreprises les plus performantes d'un point de vue environnemental.
- 2 **Standardiser** les méthodes et fiabiliser les données.
- 3 **Dynamiser** le réseau d'acteurs.
- 4 **Créer** une dynamique globale : charte + label.
- 5 **Réduire** les émissions de CO<sub>2</sub> et améliorer l'efficacité énergétique du transport.

**Votre entreprise se situe en Normandie et vous êtes intéressé ?**

**Demandez un accompagnement gratuit !**

**Andrew PATRY**

Chargé de mission Objectif CO<sub>2</sub>

NORMANDIE

06.84.53.70.68

andrew.patry@aft-dev.com